LE

LIEN COLONIAL

C'EST

LA BANQUEROUTE.

LA NATION MEURT DE FAIM, PARCE QU'ELLE EST PIEDS ET POINGS LIÉE, PAR LE LIEN COLONIAL.

MONTRÉAL:

1878.

LA QUESTION DU JOUR.

NOTRE EXCLUSION DES MARCHÉS EUROPÉENS.

Le rapport du Secrétaire de la Chambre de Commerce de la Puissance constate, avec alarme, la détresse toujours croissante, dans laquelle se trouvent plongées toutes les industries. N'est-il pas effrayant, en effet, de voir tomber en banqueroute nos maisons de commerce, nos banques les plus puissantes? Chaque jour amène de nouveaux désastres, et des hommes qui étaient millionnaires sont aujourd'hui dans la rue, ou au moment d'y descendre. A ce désarroi général, rien n'a résisté; la propriété ne vaut plus rien, le commerce est désastreux, pour ceux qui le tentent encore, nos institutions financières, depuis la banque de Montréal jusqu'à la société de construction la plus modeste, sont appelées chaque jour à recueillir des sous là où ils devraient recevoir des piastres. La confiance est complètement disparue et nous sommes au moment de voir le peuple dans la rue, demander du travail ou du pain.

Cette situation, tout à fait grave, qui fait la préoccupation et le désespoir de tous les hommes sérieux, qui ont à cœur la prospérité du pays, doit avoir une solution. Le temps est venu, pour tous les citoyens, de mettre de côté les questions sentimentales et de parti, pour traiter la situation comme des hommes d'affaires et au seul point de vue des intérêts du Canada.

Quelle est d'abord notre position vis-à-vis des autres peuples? A première vue, il semble que la constitution nous donne tous les droits et privilèges d'un pays libre et que nous possédons tous les pouvoirs nécessaires pour assurer, par une bonne législation, la prospérité du pays. En effet, en créant la Confédération, nous avons obtenu votre autonomie politique, pour tout ce qui regarde notre gouvernement intérieur. Mais l'Empire s'est réservé le contrôle absolu et entier de notre commerce extérieur, le droit exclusif de régler lui-même, sans nous consulter, nos relations commerciales avec les autres pays. Aussi quel a été le résultat de cette position impossible, au point de vue de notre prospérité commerciale et industrielle? C'est que l'Angleterre a fait des traités, avec toutes les nations de l'Europe, par lesquels elle s'est réservé le privilège de leur vendre ses produits, à dix pour cent de droit d'entrée, en stipulant, dans ces mêmes traités, l'exclusion du Canada, qui se trouve ainsi dans l'impossibilité de vendre ses produits sur les marchés Européens.

Voilà toute la situation et elle explique à elle seule l'état d'extrême détresse dans laquelle sont plongées nos industries.

Comment voulez-vous que la construction des vaisseaux à Québec, par exemple, soit prospère, lorsque pour vendre ces vaisseaux en Europe nos constructeurs sont obligés de payer $8 par tonneau de droits d'entrée, c'est-à-dire $16,000 sur un vaisseau de 2,000 tonneaux, tandis que le constructeur anglais, allemand, italien, norvégien ou de tout autre pays, ne paie que 40 cents ou $800 de droits d'entrée sur un vaisseau de même capacité: Ces chiffres sont assez éloquents. Voyons plutôt:

Vaisseau de 2,000 ton. vendu en Europe.

Droits payés par le constructeur canadien	$16,000
Droits payés par les autres constructeurs	800
Perte du constructeur canadien sur un vaisseau	$15,200

Est-il surprenant que le télégraphe nous apprenne ce matin que la détresse la plus épouvantable règne dans St. Roch et St. Sauveur, où la construction des vaisseaux repandait autrefois l'abondance? Comment, en effet, voulez-vous que nos constructeurs de vaisseaux puissent se présenter, avec le moindre avantage, sur les marchés européens, lorsque leurs produits sont ainsi frappés de droits prohibitifs? Ils sont condamnés irrévocablement avec toute cette vaillante et robuste population de charpentiers qu'ils pourraient employer, à mourrir littéralement de faim, tant que nous n'aurons pas adopté un remède énergique à cet état de choses.

Prenons une autre industrie, la chaussure. Pourquoi en ce moment cette industrie est-elle à peu près ruinée? Pourquoi voyons-nous, tous les jours, les grands manufacturiers de chaussures déposer leur bilan et fermer leurs ateliers? Pour la simple raison que le manufacturier canadien est complétement exclu des marchés européens où ses produits sont demandés, où ils trouveraient un écoulement facile parmi 200,000,000 de consommateurs, qui portent aujourd'hui des millions de sabots de bois, parce qu'ils ne peuvenl acheter nos chaussures à bon marché. Le jour où nos manufacturiers pourront vendre leurs produits en Europe, tous nos ateliers de bottes et de souliers ne suffiront pas à la demande qui leur sera faite pour des chaussures à bon marché. Les contrats des armées seuls suffiiraient à les occuper tout entiers.

Mais aujourd'hui il nous est défendu, par les traités de commerce passés par l'Angleterre, avec toutes les nations de l'Europe, d'entrer une malheureuse botte, sur ce vaste marché qui réclame nos produits, mais qu'il ne nous est pas permis d'alimenter.

Ainsi, il est montré que nos vaisseaux payent, à leur entrée en Europe, un droit differentiel dix-neuf cents pour cent plus élevé que les droits payés par les constructeurs des autres nations, ce qui explique suffisamment l'impossibilité où sont nos constructeurs de vendre un seul vaisseau sur tout le continent Européen, et la détresse extrême de nos charpentiers de navires, soit à Québec soit ailleurs, parce qu'ils sont nécessairement sans ouvrage.

Il a été montré, également, que la chaussure, venant du Canada, étant absolument prohibée en Europe, il était impossible pour nos grands ateliers, de donner de l'ouvrage aux milliers de cordonniers, qui aujourd'hui meurent de faim, parce qu'il ne leur est pas permis, par les traités passés par l'Angleterre, d'aller vendre leurs chaussures en Europe.

Est-ce là une situation qui doive toujours durer? Est-ce que le moment n'est pas venu, pour nos hommes politiques, de s'occuper enfin d'une question aussi sérieuse? Pourquoi avons-nous un gouvernement; si malheureusement il n'a pas le droit de s'occuper de faire vivre le peuple, de lui donner de l'ouvrage, de lui ouvrir les marchés les plus avantageux, pour la vente de ses produits?

Pouvons-nous plus longtemps laisser notre population ouvrière sans travail? Le spectacle de toutes ces petites mains qui se tendent, à tous les coins de rues, pour nous demander du pain, pendant que les parents se désespèrent, cloués chez eux par l'impossibilité de gagner un sou, n'est-il pas assez navrant? Ne parlons pas de ces familles, autrefois opulentes, qui étaient l'orgueil de notre commerce, de nos professions, de nos industries, et qui aujourd'hui ont tout perdu. Ce n'est pas le travail, ni l'économie, ni l'habilité, ni l'énergie qui leur ont manqué. Non, elles avaient tout cela; mais c'est la position impossible dans laquelle se trouve le Canada, vis-à-vis des autres nations, qui nécessairement devait produire de pareils résultats, amener ces incomparables désastres. Tant que nous ne nous appartiendrons pas, tant que notre intérêt commercial sera soumis aux intérêts de l'Angleterre, taut que nous serons un peuple de colons taillables et corvéables, tant que nous n'aurons pas assez de respect de nous-mêmes, pour prendre en mains la protection de notre intérêt le

plus cher, c'est-à-dire notre intérêt commercial, n'espérons pas sortir de la position nécessairement ruineuse où nous place la politique de l'Angleterre.

On veut la protection, soit! Et après? Lorsque les ateliers se seront ouverts, lorsque de nouvelles manufactures auront absorbé un capital considérable, lorsque nous aurons doublé, triplé nos produits, qu'en ferons-nous, si l'Europe nous est fermée? Évidemment nous ne pourrons pas consommer nous-mêmes cette augmentation de produits et l'encombrement qui s'en suivra amènera des désastres plus considérables encore que ceux d'aujourd'hui.

L'Industrie des Tissus de Laine.

Déjà nous manufacturons des quantitées considérables de draps, de flanelles, de tricots, d'une excellente qualité. Mais les manufacturiers, ne pouvant vendre ici tous leurs produits, ont été obligés de déposer leur bilan, ou de fermer leurs ateliers, en congédiant leurs ouvriers, aujourd'hui sans ouvrage. Parce que le Canada n'a pas le droit de vendre de produits en dehors du pays! Parce que le manufacturier canadien de draps, de flanelles, de tricots de laine, n'a pas le droit de vendre pour un sou de sa marchandise en Europe, sans la permission de l'Angleterre! Parce que l'Angleterre, en faisant des traités avec l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et les autres pays de l'Europe, a eu soin de stipuler que ses draps, ses flanelles, ses tricots entreraient à dix pour cent. Mais l'Angleterre a eu le soin aussi de stipuler que les draps, les flanelles, les tricots de laine du Canada n'entreraient pas du tout, afin d'avoir tout le marché a elle toute seule. Et quand même vous donneriez $100,000 pour faire entrer une verge de drap, ou de flanelle, ou un vilain chausson du Canada en France, par exemple, vous ne le pourriez pas. Et si vous aviez le malheur de l'entrer, vilain manufacturier canadien, vous seriez tout simplement condamné à une grosse amende et à je ne sais combien de mois de prison.

Voyez plutôt, à ce sujet, le rapport de M. Patterson, le secrétaire de la chambre de commerce de la Puissance, qui fait mention d'un fait analogue qui s'est passé, paraît-il, tout récemment à l'Exposition de Paris. Un M. Malcolm, de Toronto, exposait une magnifique collection de selles, fort admirées par les connaisseurs. Son Altesse Royale en ayant achetée une, un des généraux de l'armée française, aide de camp du maréchal de MacMahon, commanda aussitôt une selle semblable à M. Malcolm. Notre compatriote était excessivement flatté de son succès, qui lui ouvrait nécessairement la porte à des commandes considérables, de la part des sportsmen de France, lorsqu'il fut informé, dit M. Patterson, que d'après le traité de commerce, stipulé pour l'Angleterre, il était défendu au Canada de vendre une seule selle en France. M. Malcolm furieux, voulut alors la donner au général français. Il était stipulé qu'il ne pouvait pas plus la donner que la vendre, attendu que les selles, venant du Canada sont absolument prohibées et que M. Malcolm, en donnant sa selle à un français, était passible de l'amende et de la prison.

Voyons! cette narration de M. Patterson, à la chambre de commerce de la Puissance, n'est-elle pas faite pour ouvrir les yeux aux plus aveugles? Est-ce là une position tenable pour un peuple qui a des prétentions à l'intelligence, à la connaissance des affaires? Sommes nous des hommes libres, ou ne sommes-nous pas plutôt, pieds et poings liés, à la merci de la rapacité des fabricants de draps et de cotons de l'Angleterre?

Oui! nous avons belle grâce à arborer le drapeau de la grande confédération de la Puissance du Canada! Nous pouvons porter fièrement la tête, en pensant aux droits et privilèges que nous assure la constitution!

Mais ne nous faisons pas illusion; aux yeux des nations étrangères, tout ce déploiement de force n'est que de la comédie. Au fond nous ne sommes pour elles que les tributaires des marchands de Leeds et de Manchester, qui seuls disposent de notre prospérité commerciale et de notre avenir comme peuple. Pour elles nous ne sommes que des soldats de plomb, entre les mains

de l'Angleterre, qui, à temps perdu, nous fait manœuvrer comme elle l'entend et dans son seul intérêt.

S'il fallait une preuve, encore plus évidente, de la position absurde dans laquelle nous sommes, au point de vue de la liberté commerciale, sans laquelle, nécessairement, aucune espèce de prospérité n'est possible, la Chambre de Commerce de la Puissance vient de nous la donner.

La Liberté Commerciale.

Le secrétaire, M. Patterson, déclare que les affaires sont ruineuses, que la banqueroute a frappé à toutes les portes, que la cause immédiate en est à l'exclusion de nos produits des marchés d'Europe, stipulée par les traités de commerce de l'Angleterre. Enfin M. Patterson, mieux placé que personne, pour juger de l'abime où nous sommes plongés, jette le cri d'alarme et réclame, pour le Canada, le droit de vendre ses denrées sur tous les marchés du monde, comme seul remède à la détresse générale et nécessaire, dont nous sommes irrévocablement frappés.

Eh bien! En face de ce tableau de la désolation publique, vous croyez, naturellement, que la Chambre de Commerce de la Puissance s'est émue, qu'elle a de suite nommé un comité de salut public, pour sauver de la banqueroute ceux qui sont encore debout, adossés sur leur crédit chancelant? Ah bien oui! je vous défie de trouver, dans toutes leurs délibérations de quatre longs jours, un traitre mot sur la question de notre marché extérieur, telle que posée dans le rapport du secrétaire. On dirait, en vérité, que la Chambre de Commerce a eu peur d'arriver à la conséquence nécessaire d'une pareille situation. Son absurdité est tellement évidente, pour tout homme pratique, que ces hommes d'affaires, plutôt que de la regarder en face, ont préféré ne pas la voir. Ils ont préféré fermer les yeux, pour ne pas être accusés de myopie ou de lâcheté.

Voyez-vous d'ici cette Chambre de Commerce de la Puissance du Canada, composée d'hommes graves, venus à grands frais des extrémités du pays, délégués d'associations commerciales puissantes, représentant des centaines de millions, aujourd'hui gravement compromis, soit dans le commerce, soit dans l'industrie. Ces bons hommes, l'élite de la classe commerciale, prenant leur rôle au sérieux, entrent en séance; le pays tout entier prête une oreille attentive à leurs savantes délibérations. Sans doute la question de notre exclusion des marchés du monde fera le sujet d'une savante discussion, et nous saurons enfin à quoi nous en tenir sur tous ces droits injustes, qui frappent si impitoyablement nos produits, à la frontière de tous les peuples civilisés, avec lesquels nous aurions tant d'avantages à entretenir des relations commerciales? Nous allons voir!

Lecture du rapport du secrétaire qui pose la question. Maintenant la discussion va commencer? Mais pas du tout! Cette Chambre de Commerce de la Puissance n'a pas le droit de traiter de commerce. Nous n'avons pas la liberté commerciale! En fait de relations, avec tous les pays civilisés, il ne faut plus dire : la Puissance du Canada, mais bien plutôt l'Impuissance du Canada.

Et vous voyez des hommes sérieux, riches, intelligents, ayant la prospérité du pays à cœur, jouer cette vilaine comédie? Faire croire au peuple que ses intérêts sont entre bonnes mains, et que si, en ce moment, il meurt de faim, c'est grâce à des circonstances incontrôlables. Tandis qu'au contraire, c'est parce que le peuple canadien n'a pas le contrôle de ses propres affaires, que ses intérêts commerciaux sont entre les mains de l'Angleterre seule, qui est intéressée avant tout à ce que nous ne lui fassions pas concurrence, sur les marchés étrangers. Et on préfèrera mener le pays à la banqueroute, nous ruiner de fond en comble, nous chasser du pays par la faim et la misère, plutôt que de porter remède à ce déplorable état de choses : Remède qui ne se trouve que dans l'indépendance commerciale et politique du pays.

Mon Dieu! je comprends, jusqu'à un certain point, qu'un Anglais, récemment

déballé, qui n'est ici qu'en passant, avec le projet bien arrêté de retourner dans sa chère patrie, aussitôt qu'il aura fait fortune, dans ce vilain pays du Canada, je comprends, à la rigueur, que cet Anglais là, et il y en a beaucoup, préfère son titre de citoyen anglais à celui de citoyen canadien. C'est une affaire de sentiment, et on sait assez que, pour l'Anglais de Londres surtout : "Le Angleterre, il été le premier pays du monde." Accordé!....

Mais, enfin! les peuples ne se nourrissent pas de politique sentimentale, et malgré tout l'orgueil que nous éprouvons, à être sous la domination du premier pays du monde, nous sommes trop pratiques pour payer cet honneur là de notre ruine. L'ouvrier a trop faim et trop froid, en ce moment, pour apprécier le comfort qu'il éprouve, en pensant, avec un bien légitime orgueil, qu'il est le sujet, *pas le citoyen*, du premier pays du monde.

Avouons-le, tout compte fait, nous préfèrerions nous appartenir que d'appartenir à l'Angleterre. Le Canada, comme nation, ne serait pas le premier pays du monde, c'est vrai. Mais, en revanche, ce serait un bon petit pays, où tout le monde aurait de l'ouvrage, où tous les manufacturiers, les marchands, seraient libres de vendre et d'acheter, où ils pourraient le faire avec le plus d'avantage. En un mot, le Canada serait alors respectable et respecté, tandis qu'aujourd'hui ce n'est qu'un vaste territoire, peuplé de merinos, dont les toisons vont chaque année enrichir le commerce anglais, qui nous ferme la porte des pays étrangers.

La Construction des Vaisseaux.

Par le télégraphe, nous apprenons, ce matin, de Québec, que les constructeurs de vaisseaux et autres intéressés à la prospérité de notre marine marchande, préparent une requête, qui sera présentée à Son Excellence le Gouverneur, au Sénat et aux Communes, exposant les conditions ruineuses dans lesquelles se trouve l'industrie si importante de la construction des vaisseaux, dans la capitale provinciale et ailleurs. Depuis bien longtemps nous voyons avec regret, cette bonne population de St. Roch s'appauvrissant chaque jour faute d'ouvrage. Ces grands chantiers déserts, autrefois peuplés d'une armée de travailleurs, ce silence de mort, là où nous entendions le bruit incessant et cadencé de la massue, enfonçant les gournables, en disent assez sur la ruine qui a dépeuplé la ville de Quebec et chassé ses vigoureux enfants, mourant de faim, sur les terres de l'exil, où ils regrettent aujourd'hui la patrie par milliers.

Nulle part, plus qu'à Québec, on n'a senti l'injustice criante des droits différentiels, écrasant notre industrie sur tous les marchés européens, grâce aux traités de commerce, stipulés au profit des constructeurs anglais, à la ruine des constructeurs canadiens. Depuis des années, des demarches ont été faites, auprès du gouvernement impérial, pour faire cesser un aussi désastreux état de choses ; mais jusqu'ici absolument rien n'a été obtenu. Comment peut-on espérer en effet que la diplomatie anglaise, aujourd'hui toute entière au règlement des difficultés si graves de la situation en Europe, au règlement de la question turque, du traité de Berlin, de la guerre des Indes, des exigences de la Russie, armée jusqu'aux dents et de mille autres questions, comment voulez-vous que cette diplomatie, tiraillée en tous sens et ne sachant où donner la tête, s'occupe encore sérieusement de la question de la construction des vaisseaux à Québec?

Il faut être de bon compte et surtout ne pas faire de sentiment, quand il s'agit d'affaires. Si le Canada ne veut pas se donner la peine de régler lui-même ses questions commerciales, comment peut-il sincèrement espérer que l'Angleterre se donnera le trouble de les régler pour lui? Comment se fait-il que des hommes sérieux, comme les constructeurs de Québec, aient pu croire aussi longtemps que des vessies étaient des lanternes? Non, messieurs, le remède est dans vos mains seules, pas ailleurs. Nous sommes heureux de voir que vous l'avez enfin compris, et que la population toute

entière de Québec va réclamer, auprès de notre gouvernement, la protection que lui seul peut donner à nos constructeurs de vaisseaux, ruinés par les prohibitions actuelles. L'exemple de Québec sera suivi de près par Montréal, Toronto, St. Jean et tous les autres centres importants d'industrie, aujourd'hui souffrant au même degré dans leurs différentes manufactures. D'une extrémité à l'autre du pays, s'élève une immense clameur des ouvriers sans emploi, de familles sans pain, du commerce paralysé, des industriels en banqueroute et du gouvernement lui-même, accablé par la ruine générale.

Aux constructeurs et charpentiers de Québec la parole les premiers, parcequ'ils représentent ce qui fut autrefois notre plus grande industrie,et qui le sera encore,le jour où nos vaisseaux pourront être vendus en Europe, aux conditions de la nation la plus favorisée, conditions que nous n'obtiendrons jamais par l'intermédiaire de l'Angleterre, mais que nous obtiendrions, immédiatement, le jour où le Ministre des affaires étrangères du Canada indépendant, entrerait en relations diplomatiques avec les autres pays.

Voyons quel est le résultat pratique de notre position actuelle. Notre marine marchande s'élève aujourd'hui à 1,350,000 tonneaux, c'est-à-dire que nous occupons le cinquième rang parmi les nations maritimes, dans l'ordre qui suit : L'Angleterre, les Etats-Unis, la Norwége, l'Italie et enfin le Canada. En mettant nos vaisseaux à une valeur moyenne de $40 le tonneau, nous arrivons à un capital, engagé dans notre marine marchande, de $54,000,000. Voilà certes une industrie représentant de bien graves intérêts et qui cependant gémit sous le régime des prohibitions dont elle est frappée, parce que l'Angleterre a seule le contrôle de notre marché étranger, parce que le Canada ne possède pas la liberté commerciale, la liberté de protéger lui-même son commerce extérieur. Aussi voyons-en les conséquences ruineuses pour chacun de nous, et ruineuses spécialement pour les constructeurs de vaisseaux de Québec.

Le Canada construit chaque année en moyenne 120,000 tonneaux de vaisseaux. Les prix payés pour la main-d'œuvre à nos charpentiers de navires, reconnus pour les meilleurs charpentiers du monde, ne sont pas assez élevés pour les empêcher de mourir de faim. Il y a actuellement, à Québec, dix charpentiers sans ouvrage pour chaque homme employé. Le bois, le meilleur bois du monde, se vend pour rien. Donc, nos vaisseaux se bâtissent à des prix ruineux pour ceux qui fournissent la main-d'œuvre et les matériaux. Vous croyez peut-être que c'est au profit du constructeur, qui fait fortune ? Eh bien ! vous n'avez qu'à aller à Québec pour compter les constructeurs de vaisseaux qui n'ont pas déjà déposé leur bilan, ou qui sont à l'abri de cet accident pour l'avenir.

Eh ! pourquoi en est-il ainsi, s'il vous plait ? Parce qu'un vaisseau construit en Canada paye $8 par tonneau d'entrée, lorsqu'il est vendu en Europe, tandis que le vaisseau bâti par l'Angleterre, la Norwège, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Hollande, la Belgique et les autres pays ne paie que 40 cents par tonneau.

Maintenant, si les constructeurs canadiens veulent vendre en Europe leurs 120 vaisseaux, de 1,000 tonneaux chacun, construits chaque année, voici ce qu'ils auront à perdre, sur la transaction, en prenant $40 par tonneau comme le prix moyen des vaisseaux, sur les marchés européens.

Compte du constructeur canadien :

120 vaissseaux de 1,000 tonneaux à $40 le tonneau........	$4,800,000
Droits différentiels à $8 par tonneau à déduire....................	960,000
Prix net des 120 vaisseaux canadiens.....................	$3,840,000

Compte du constructeur européen :

120 vaisseaux de 1,000 tonneaux à $40 le tonneau..................	$4,800,000
Droits différentiels à 40 cts. par tonneau à déduire................	48,000
Prix net des 120 vaisseaux européens	$4,752,000

Droits différentiels contre le constructeur canadien :

Droits payés par le constructeur canadien........................	$960,000
Droits payés par le constructeur européen........................	48,000
Perte sèche sur 120 vaisseaux...	$912,000

Méditez ces chiffres, constructeurs et charpentiers de Québec, et dites-nous si le temps n'est pas venu pour vous de prendre, en vos propres mains, la protection de votre propre industrie ?

La politique sentimentale.

La question du jour entre, de plain pied, dans la discussion générale. Constatons, avec plaisir, que sans distinctions mesquines de parti, de religion ou de nationalités, tous les hommes sérieux sont unanimes à reconnaître, avec la Chambre de Commerce de la Puissance du Canada, que la détresse est extrême, que nos industries et notre commerce sont ruinés et que la cause en est aux traités de commerce, passés par l'Angleterre avec toutes les nations civilisées ; traités qui d'un côté lui permettent l'entrée de ses produits à 10 par cent, et de l'autre ferment hermétiquement toutes les portes, aux produits manufacturés du Canada.

Tous ceux qui ont étudié la question sont unanimes aussi à demander un remède immédiat à cette situation impossible, à exiger même l'ouverture de toutes ces portes, dont l'Angleterre tient la clef sur son cœur depuis si longtemps. Sur les moyens à prendre l'opinion se partage en deux groupes bien distincts. L'un est composé d'hommes pratiques traitant la question au seul point de vue des affaires et de l'intérêt du Canada. L'autre se compose des hommes qui n'ont en vue que la grandeur de l'empire, auquel ils tiennent bien plus qu'au pays. Au besoin, ces canadiens de nom ou de passage sacrifieraient gaiement nos plus chers intérêts, à leur culte pour la mère patrie, qui est toujours leur "home." Enfin, dans ce groupe, on cultive, en serre chaude, toutes les sensibleries d'une politique sentimentale, dans laquelle la prospérité ou la ruine du Canada n'entrent pour absolument rien. Pour eux le titre glorieux de colon anglais est la plus haute expression du bonheur civique. Il ne peut, en aucun cas, être payé trop cher, dut-il coûter la ruine complète et sans espoir de tout un peuple.

Pour ces gens-là, c'est par pur accident que l'Angleterre nous a exclus de ses traités de commerce, avec toutes les nations du globe. Elle ne se doutait pas le moins du monde que nous avions des produits à vendre et surtout que nous désirions les vendre aux nations étrangères qui voulaient les acheter. Aussi, du moment que le gouvernement canadien aura demandé à l'Angleterre de vouloir bien nous faire entrer, sur le même pied qu'elle, chez toutes les nations civilisées, la mère patrie se mettra en quatre pour nous ouvrir toutes les portes qu'elle a eu le soin de fermer contre nous jusqu'ici. La question de notre commerce extérieur se trouve ainsi réglée, sans retard et sans difficulté, par le groupe de la politique sentimentale.

La politique du bon sens.

A cela les hommes pratiques répondent : prenez vous les anglais pour des imbéciles ? Croyez vous que c'est à faire du sentiment que la Puissance Britannique est arrivée à cette influence colossale, à cette suprématie de son commerce dans le monde entier ? Etes vous capables de nous citer un seul exemple, un seul, où l'Angleterre se soit oubliée au point de faire du sentiment, des rêves de jeune pensionnaire ? Nous vous en défions ! ! ! Le commerce, les affaires, sont comme les capitaux, ils n'ont pas d'âme. La nation anglaise est trop pratique, trop sérieuse, elle a trop le respect de sa valeur et de sa mission, pour traiter d'affaires en poëte, comme un simple élève de rhétorique.

Consultez l'histoire, messieurs de la politique sentimentale, et vous verrez que ce peuple fort, millionnaire, dominateur, conquérant, respecté, n'a jamais eu de ces faiblesses, n'a jamais eu d'autre ambition

que celle de la fortune et du pouvoir ; qu'il ne s'est jamais éclairé à d'autre flambeau qu'à celui de son extrême égoïsme. Et rappelez vous le bien, messieurs, c'est le seul qui puisse mener un peuple sûrement sur la voie de la prospérité.

Vous voulez que l'Angleterre se désiste tout à coup de sa politique traditionnelle en faveur du manufacturier canadien, pour vous permettre de faire une concurrence ruineuse à son industrie ? Mais alors pourquoi l'Angleterre aurait-elle des colonies ? Pourquoi encourerait-elle chaque jour le danger si grave d'une guerre avec les Etats-Unis, au sujet du Canada ? Pourquoi nous enverrait-elle un gouverneur-général ? Pourquoi entretiendrait-elle, à grands frais, deux régiments de troupes et une escadre de ses vaisseaux de guerre à Halifax ?

Evidemment le jour où le manufacturier canadien pourra faire concurrence aux produits anglais, sur les marchés européens, l'Angleterre n'aura plus la moindre raison de s'embarrasser de nous, et nous donnera congé de la meilleure grâce du monde. Absolument comme un marchand, qui, ne pouvant plus exploiter un client, ne tient plus du tout à sa pratique et lui indique volontiers les bonnes maisons où il peut s'adresser pour continuer les affaires. Toute notre histoire est là, pour dire que toujours l'Angleterre a sacrifié nos intérêts aux siens, ainsi que doit le faire toute métropole qui a des colonies à exploiter. En ce moment même, est-ce que la presse anglaise n'est pas unanime à nous refuser le droit de protéger notre industrie, contre la concurrence de ses manufacturiers ? Ne nous menace-t-elle pas de ses anathèmes, si le gouvernement du Canada ose élever les droits prélevés sur ses produits ? Ne nous défend-elle pas absolument d'introduire, dans notre tarif, des droits différentiels ?

Les sujets du peuple anglais.

Il faut bien en convenir, malheusement, nous ne sommes absolument rien, si ce n'est la chose de l'Angleterre. Quand même le peuple canadien tout entier serait unanime, à demander des relations commerciales avec les nations étrangères, pour relever ses industries compromises, il ne pourrait absolument rien, sans la permission du maître puissant auquel il appartient, et qui s'appelle le Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande.

Ces deux petites îles, qui font l'étonnement et l'admiration de l'univers civilisé, sont peuplées de trente trois millions de citoyens anglais, possédant deux cent millions de sujets, de toutes couleurs, de toutes religions et de toutes nationalités, distribués, à peu près, dans toutes les parties du monde. Ces sujets se composent d'innombrables tribus d'Indiens de l'Indoustan et de l'Indo Chine ; de nègres et de blancs du continent Australien, aussi bien que de la côte d'Afrique, notamment des nègres de l'Abyssinie, de la Sénégambie, de Guinée, du Cap de Bonne Espérance, de la Cafrérie et de plusieurs autres lieux, enfin de blancs et de peaux rouges du Canada, dont les tribus sauvages ou civilisées nous sont plus ou moins connues.

Ces 200,000,000 de sujets, de toutes couleurs, de toutes origines, de toutes religions, ne reconnaissent qu'un seul maître, la Grande-Bretagne, dont ils sont tributaires. L'esprit humain reste confondu en présence de ce spectacle, unique dans le monde, d'un petit peuple de 33,000,000 de citoyens, possédant 200,000,000 de sujets. Aussi je comprends l'orgueil du citoyen anglais, dont le plus humble est mille fois au-dessus du plus élevé de ses sujets. En jetant les yeux sur ces peuples innombrables qui lui appartiennent, je comprends sa supériorité sur le colon.

Le citoyen anglais le plus humble a tous les droits et privilèges de l'homme libre. Le gouvernement impérial, qui émane de sa volonté librement exprimée au scrutin, a tous les droits d'un gouvernement libre. Il peut faire la paix ou la guerre, entrer en relations avec les nations étrangères, conclure des traités de commerce ou autres, protéger ses meilleurs intérêts, dans toutes les parties du monde, et travailler sans obstacle à la prospérité de la nation.

Le colon au contraire, qui n'est que le sujet de l'Angleterre, n'a aucun de ces droits et privilèges de l'homme libre. Fut-il le premier ministre d'une colonie, aussi importante que la Puissance du Canada, il n'a pas plus de voix dans le gouvernement de l'empire, dans les graves question de paix, de guerre, de commerce, de finances et d'industrie, que le premier nègre venu du Congo, ou la dernière tête plate du Nord-Ouest.

Et c'est ce beau rôle qu'on veut nous faire jouer sur cette terre d'Amérique? Nous les descendants de cette race chevaleresque qui s'appelle la race Française ! Nous les descendants de ce peuple pratique, conquérant, dominateur, jaloux de ses droits, qui s'appelle le peuple anglais ? Non ! nous n'avons pas dégénéré à ce point et le temps est venu de briser le lien colonial, bon tout au plus à retenir les nègres de la côte d'Afrique, ou les Indiens de l'Indoustan, mais impuissant à nous tenir pieds et poings liés, au moment où nous avons besoin de toute notre énergie et de toute notre liberté, pour sauver, d'une ruine complète, notre commerce et nos industries en banqueroute.

Opinion de la Presse.

La presse des deux partis,anglaise et française, reconnait que l'état de misère dans lequel nous sommes tombés a pour origine principale notre exclusion des marchés européens, dont nos manufacturiers et nos hommes de commerce sont exclus par des tarifs différentiels prohibitifs. La *Gazette* de Montréal, le *Herald*, la *Minerve*, le *Nouveau-Monde*, le *Courrier du Canada*, l'*Opinion Publique* et le *Journal du Commerce* ont publié des études sur la question, insistant sur l'absolue nécessité où nous sommes d'entrer directement en rapport avec les nations étrangères, pour régler avec elles nos relations commerciales.

L'*Opinion Publique* s'exprime à ce sujet avec une énergie qui lui fait honneur. En cela du reste M. David n'a fait que suivre le *Nouveau-Monde* et le correspondant du *Herald*, qui n'ont pas hésité à demander l'indépendance, comme solution de la question, plutôt que l'appauvrissement systématique du pays et la ruine complète de toutes nos industries. Voici la conclusion de l'*Opinion Publique :*

« Il est étrange que cet état de choses, « si humiliant et si désastreux pour le Ca- « nada, n'ait pas été révélé et dénoncé au- « paravant de manière à attirer l'attention « du peuple canadien, et il est heureux que « l'Exposition de Paris soit venue nous ou- « vrir les yeux sur le mal que nous avons « souffert jusqu'à présent, sans nous en ren- « dre compte.

« Le correspondant du *Herald* a raison « d'espérer que tous les hommes de bonne « volonté vont s'unir pour aider le gouver- « nement à nous faire sortir à tout prix de « cette situation anormale, à briser les « chaines qui nous tiennent dans un escla- « vage si honteux et si funeste pour notre « avenir. Au milieu de la détresse générale « qui abat tous les esprits et couvre notre « pays de ruines lamentables, il ne devra y « avoir qu'une voix pour acclamer ceux « qui auront le courage et le patriotisme « de sonder le mal qui nous tue et d'y « appliquer le remède.

Pour sonder le mal qui nous tue, il suffit de jeter les yeux sur le tableau qui suit des prohibitions qui frappent nos produits, à l'entrée des frontières de tous les pays civilisés. Tous les tarifs européens se ressemblent et celui de la France, que nous empruntons au *Courrier du Canada*, est un exemple frappant ;

Droits prohibitifs contre le Canada.

ARTICLES.	Droits payés par les nations européennes.	Droits différentiels contre le Canada.	Plus pour cent.
	$	$	
Navires en bois ou en fer, par tonneau	0 40	8 00	1,900
Fromage, par tonneau	8 00	36 00	350
Poisson, homards, par tonneau	8 00	60 00	200
Savon	12 00	Prohibé	......
Empois	3 00	50 00	1,750
Alcool, par hct.	30 00	69 00	100
Coton tissé par cent	15	Prohibé	......
Vêtements en coton, p. cent	15	Prohibé	......
Tapis, par cent.	10	60 c. lb.	......
Couvertures, par cent	10	24c do.	....
Sellerie, p. cent.	10	Prohibé	......
Gants en cuir p. cent	5½	Prohibé	....
Cordes de chanvre, par ton	30 00	60 00	100
Engins à vapeur par tonneau	12 00	80 00	550
Instruments d'agriculture p. tonne	12 00	36 00	200
Machines, par tonne	20 00	192 00	900
Machines à coudre, par tonne	20 00	192 09	900
Faulx, par tonne	40 00	228 00	620
Faucilles, par tonne	40 00	192 00	450
Scies rondes, p. tonne	40 00	280 00	550
Coutellerie, par cent	15	Prohibé	......
Articles en fonte, par tonne	10 00	Prohibé	....
Couchettes et chaises en fer par tonne	10 00	Prohibé	......
Clous forgés, p. tonne	16 00	Prohibé	......
Serrures, pentures, par tonne	24 00	Prohibé	......
Effets de construction, par tonne	24 00	Prohibé	......
Vis en bois, par tonne	16 50	Prohibé	......
Ustensiles en fer pour cuisines, par tonne	28 00	Prohibé	......
Ustensiles en cuivre par tonne	40 00	$280 00	600
Carrosses, par c.	10	Prohibé	......
Chapeaux et fleurs	En franchise	14	......
Articles en bois par cent	10	18	80
Meubles, p. cent	10	18	80
Habillements confectionnés par cent	10	36	260
Chaussures, par cent	10	Prohibé	......
Cuir, par cent	10	54	440
Lainages, par cent	10	Prohibé	......

Ce tableau est-il assez éloquent ! N'est-il pas à lui seul l'explication de cette détresse sans nom qui s'est abattue sur le pays ? Y a-t-il un seul manufacturier ou un seul homme de commerce qui puisse échapper aux atteintes mortelles de ce tableau de prohibitions ?

Il n'y en a pas, et le *Journal du Commerce*, dans un éditorial de cinq colonnes, sur cette grave question de notre commerce extérieur, reconnait "qu'il y a là "matière à la plus sérieuse considération "du gouvernement, et à un mécontentement public motivé, si des mesures immédiates n'en font disparaître la cause. "Il est évident, ajoute le *Journal du Commerce*, que nous devons avoir le droit de "négocier nous-mêmes nos traités de commerce."

Et lorsqu'on réfléchit que ce journal est rédigé par des hommes de la plus haute autorité, dont quelques-uns ont occupé les plus hautes positions coloniales et sont encore attachés à la haute finance, il faut bien conclure que le pays entre dans une période d'agitation politique ayant pour son avenir la plus grande importance. La seule solution pratique se trouve incontestablement dans notre indépendance commerciale et politique.

L'Exemple des Etats-Unis.

Il y a un siècle à peine, les colonies de la Nouvelle-Angleterre se trouvaient absolument dans la pénible position où nous sommes aujourd'hui. Placées sous la tutelle de l'Angleterre, elles se voyaient exclues du monde civilisé. Leurs produits n'avaient pas d'autre débouché que les marchés anglais, sur lesquels ils se vendaient à des prix impossibles, tandis que les marchés étrangers, où ils auraient pu les écouler facilement, leur étaient fermés avec la plus extrême rigueur. Aussi la gêne était-elle générale, le commerce paralysé et les manufactures dans l'impossibilité de lutter avec avantage contre les importations étrangères.

Les colonies de la Nouvelle-Angleterre traînaient donc péniblement leur chaîne, lorsqu'enfin les hommes d'action, sans distinction de partis, résolurent de briser le lien colonial et de donner à leur pays l'indépendance, qui seule pouvait faire sa prospérité.

C'est alors qu'on vit Washington, entouré de tous les hommes marquants de la colonie, exposer au gouvernement anglais, dans un langage à la fois digne et convaincant, que dans l'intérêt de l'empire, aussi bien que dans celui des colonies de la Nouvelle-Angleterre, le moment de la séparation était arrivé.

Naturellement les hommes d'Etat de l'Angleterre, divisés sur cette grave question, ne comprirent pas que le système colonial était impuissant à retenir, sous leur domination, tout un peuple, situé à mille lieues de distance, sur un territoire aussi vaste que le continent européen. Une guerre terrible s'ensuivit et le drapeau des Etats-Unis d'Amérique sortit de la lutte, couvert de gloire, mais criblé de balles anglaises, dont il porte encore et portera toujours la marque.

Tous ces nobles enfants assassinés, dans la défense de la cause de la liberté, par leur mère-partie, tout ce sang versé au pied du drapeau de la république, tout ces désastres et toutes ces haines entre frères, ont creusé, entre l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique, un abîme infranchissable de haines et de vengeances éternelles.

C'est là une des grandes fautes politiques de l'Angleterre et tous ses hommes d'Etat sont unanimes dans leur détermination de ne pas la répéter. Au moment où Son Excellence le Gouverneur-Général partait pour se rendre au Canada, la presse de Londres, après avoir constaté la position difficile qu'il assumait, le caractère de gravité de la crise commerciale, industrielle et politique dont nous souffrons, n'eut qu'une voix pour résumer la situation, par ce vœu rempli de sage prévoyance.

" Et surtout ne commettons plus la " grave faute dont nous nous sommes ren- " dus coupables vis-à-vis des colonies de " la Nouvelle-Angleterre. Que la Puis- " sance du Canada sache bien que, le jour " où elle désirera son indépendance, l'An- " gleterre accueillera sa demande avec em- " pressement et avec le désir sincère d'en- " tretenir toujours les meilleures relations " d'amitié, entre les deux nations."

Comment en effet pourrait-il en être autrement ? L'exemple de la Nouvelle-Angleterre n'est-il pas là, comme une leçon terrible pour la mère-patrie et pleine de promesses pour la confédération canadienne ?

Voyez aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique ! Quelle puissance, quelles richesses, quelle activité fiévreuse, quel développement, quel progrès agricole, commercial, manufacturier, quel génie dans ce jeune colosse qui,dans un siècle, a depassé la taille de ses aînés et chaque jour grandit encore, à l'étonnement, à l'admiration, je dirai même à la stupéfaction des autres peuples.

Voyez ses 80,000 milles de chemins de fer, plus que n'en possède le reste du monde entier! Ses canaux gigantesques, ses vastes ateliers, dont les produits pénètrent dans toutes les parties du monde, ses grandes villes, rivalisant de progrès avec les plus anciennes capitales, sa population de 45,000,000 d'hommes libres, jouis-

sant de tous les droits et privilèges du citoyen !

Quel contraste entre cette fière nation, dont le pavillon respecté sillonne toutes les mers, dont le drapeau flotte avec orgueil, au-dessus du Consulat Américain, dans toutes les villes du monde, et les colonies de la Nouvelle-Angleterre, pieds et poings liés par le lien colonial, sans commerce, sans industrie, inconnues du reste du monde civilisé, exclues de tous les marchés européens, trainant péniblement une existence sans but, sans aspirations pour l'avenir !

Ce que peut faire l'indépendance.

Le souffle vivifiant et magique de l'indépendance pouvait seul opérer de pareils miracles ! Lui seul peut ressusciter nos industries mourantes, notre commerce ruiné, notre agriculture aux abois. Le jour où le Canada aura en mains ses propres destinées, nous ne verrons plus la banqueroute frapper à toutes les portes, nos institutions financières incapables de rencontrer leurs billets, nos chemins de fer, nos lignes de vapeurs marcher à vide, nos manufactures sans ouvrage, nos citoyens autrefois millionnaires sans un sou à leur crédit, nos ouvriers réduits à toutes espèces d'expédients, nos rues peuplées de femmes et d'enfants mourant de faim et de froid, demandant journellement du pain à leurs concitoyens qui en manquent eux-mêmes.

Au lieu de ce tableau épouvantable de la détresse publique actuelle, que verrons-nous au lendemain de notre indépendance ?

D'une extrémité à l'autre de notre vaste territoire la nation, désormais seule arbitre de ses destinées, se lèvera avec confiance pour commencer enfin l'œuvre de son avenir. Les chargés d'affaires, accrédités auprès de toutes les nations civilisées, s'empresseront, par des traités de commerce, d'ouvrir à nos produits bruts ou manufacturés toutes les frontières de l'Europe. Hommes de commerce eux-mêmes, ces chargés d'affaires, emportant avec eux des échantillons de nos produits, auront bientôt obtenu des commandes importantes dans tous les pays du monde, et le manufacturier canadien, ayant ainsi un débouché avantageux, doublera ou triplera son personnel et ses ateliers pour subvenir aux demandes des marchés étrangers.

C'est ainsi qu'au lendemain de notre indépendance toutes nos industries de draps, de cotonnades, de chaussures, de la construction des vaisseaux, des instruments d'agriculture, de la pêche, des fromages, des articles en bois, des machines à coudre, et autres deviendront des industries lucratives, au lieu d'être aujourd'hui, une source de ruine pour le pays.

L'Indépendance c'est la Paix

Avec l'indépendance la confiance renaîtra partout, car nous ne serons plus exposés à des guerres ruineuses, comme nous le sommes aujourd'hui. A tout instant nous pouvons être appelés à prendre les armes, si l'Angleterre juge opportun de se mettre en campagne, à propos de quelque querelle d'Allemand, avec laquelle nous n'avons absolument rien à faire. Personne n'ignore que l'Europe est en ce moment sur un véritable volcan ; que des millions d'hommes sont armés jusqu'aux dents pour se sauter à la gorge, sous le moindre prétexte, et que nous serons appelés, comme sujets anglais, à recevoir les coups. Il n'y a pas si longtemps que des croiseurs russes étaient à l'ancre dans le port de Boston, attendant le signal des hostilités, pour venir s'embosser devant nos petites villes du golfe et du fleuve St Laurent, sommer les citoyens de payer $50,000 ou $100,000, dans les deux heures, sous peine d'être bombardés et pillés.

Ces croiseurs russes, de 4,000 tonneaux, excellents marcheurs, parfaitement armés, avec un nombreux équipage de hardis matelots, pouvaient il y a quelques mois à peine et peuvent, d'un jour à l'autre, balayer notre marine marchande, absolument comme l'Allabahma, pendant la guerre américaine, a détruit impunément la marine marchande du Nord.

Ne mentionnons pas quelle serait notre position, dans le cas très possible où les Etats-Unis prendraient fait et cause contre l'Angleterre. Sans doute nous avons tous une entière confiance dans notre puissance militaire. Nous savons tous que nos hommes de guerre, dont le moins guerrier n'est pas le colonel Labranche, sont tous prêts, à 24 heures d'avis, à nous donner une répétition de la bataille de Chateauguay, un contre vingt. La *Minerve* n'a-t-elle pas déclaré autrefois, dans un moment de noble exaltation, que nos chevaux iraient un jour boire aux eaux du Potanac !

Mais enfin ! le commerce et l'industrie, qui ignorent notre vaillance, doutent de tout cela. Une opinion, assez généralement répandue, c'est que tout cela n'est pas désirable, au point de vue de la prospérité matérielle d'un pays. Et il suffit même qu'on sache que notre commerce et notre industrie sont exposés, à chaque moment, à ces inévitables désastres, pour les paralyser.

Avec l'indépendance tout danger de guerre disparait. Nous n'avons que des relations amicales avec toutes les nations du monde, anxieuses d'étendre leur commerce avec la Puissance du Canada. Notre politique comme peuple étant une politique de paix et de travail, une ère de progrès et de prospérité s'ouvrira devant nous. Rien ne s'opposera plus à ce que nous rivalisions de richesse, et de puissance avec nos hardis voisins. Rien ne s'opposera plus à ce que, dans un siècle, nous ayions nous aussi une vigoureuse population de 45,000,000 de citoyens.

Une monarchie constitutionnelle.

Pourquoi les hom 'état anglais s'opposeraient-ils à ce ant avenir de la Confédération Canadienne ? N'avons-nous pas été habitués à regarder la Confédération comme une époque de transition de quelques années, nous conduisant immédiatement à l'indépendance ? Lorsque Son Excellence le Marquis de Lorne et Son Altesse Royale la Princesse Louise ont été désignés pour présider au gouvernement du Canada, croit-on que lord Beaconsfield, avec ses hautes visées, n'avait pas d'autre but que de les placer dans la position peu recherchée de gouverneur d'une colonie, attachée à l'administration du bureau colonial et soumise au contrôle de ses employés ?

N'est-il pas plus probable que le gouvernement anglais, ne voyant d'autre solution à la situation que la création d'une monarchie constitutionnelle en Canada, a voulu nous faire comprendre que Son Excellence et sa royale épouse pouvaient être nos futurs souverains ?

N'y aurait-il pas là une solution pratique à toutes les difficultés ? Pour le Canada, l'indépendance ; avec tous les droits et priviléges sans lesquels un peuple ne saurait être libre et prospère ; pour l'Angleterre, une alliance durable, cimentée par la communauté des intérêts.

Les nouvelles carrières.

Avec l'indépendance, toutes les carrières seraient ouvertes à nos hommes marquants, dans le commerce, l'industrie, la politique, les professions. N'est-il pas pénible de voir aujourd'hui nos hommes de talent, de savoir, de fortune, s'étioler dans l'isolement, arrivés à l'âge mur ? Une fois arrivés au succès, je dirai au repos, quelle est la perspective de nos citoyens les plus distingués ? Ce sont les ennuis de quelque position lucrative, ou honorable, dans laquelle ils s'encroutent, jusqu'à ce qu'une mort bienfaisante les fasse passer, sans bruit, d'une vie assommante, toute de contemplation et de monotonie, à un monde meilleur, il faut l'espérer, où le mouvement et l'activité doivent faire le bonheur des élus.

N'est-il pas pénible, par exemple, de voir l'Hon. M. Chauveau, après avoir rempli les positions les plus importantes dans le pays, tour à tour premier ministre, président du Sénat, ministre de l'Instruction Publique et que sais-je encore ; lui, le littérateur distingué, l'orateur élégant, devenir plus tard le président de la Commission du Havre de Québec et aujourd'hui le shérif de la ville de Montréal.

Voyez-vous d'ici M. Chauveau, dont toute la vie s'est écoulée dans les études approfondies, les plus belles productions de notre littérature, chargé tout à coup de construire des calles sèches, de diriger le célèbre député plongeur de Bellechasse, dans ses travaux de déblaiement, à 25 brasses d'eau, pour pêcher, au fond du St Laurent, des montagnes d'ancres et de chaines, depuis longtemps la terreur des marins. Et aujourd'hui encore n'est-il pas cruel de condamner cet homme sensible, à exécuter les condamnés à mort ?

Au lieu de faire jouer à M. Chauveau le rôle de plongeur ou de bourreau, donnez-lui une mission de chargé d'affaires du Canada, auprès d'une puissance étrangère, et vous verrez de suite son œil qui s'éteint lancer l'éclair, sa taille qui s'affaisse se relever, sa marche trainante accélérer, sa conversation distraite [illegible]er, en un mot cet homme, ennuyé qu'il est aujourd'hui entre les quatre murs de son bureau de shérif, qui lui ferment tout horizon, se révèlera ce qu'il est : un des hommes les plus distingués de race Française. Oui, disons-le avec orgueil, les discours de M. Chauveau ont été cités, au congrès international bibliographique de Paris, pendant l'Exposition Universelle, et des hommes autorisés n'ont pas hésité à déclarer, dans cette circonstance solennelle, qu'il n'y avait pas, en langue française, de pages plus éloquentes que certains passages des discours de M. Chauveau ! Combien parmi nous ne s'en doutent seulement pas ?

Eh bien ! donnez à cet homme distingué la mission de chargé d'affaires, auprès du gouvernement français et dans 30 jours il aura obtenu, pour le Canada indépendant, tous les avantages de la nation la plus favorisée. Il nous fera connaitre tels que nous sommes et estimer. Le Canada ne sera plus, pour un grand nombre de personnes en France, une colonie purement anglaise, dont les colons ont complètement oublié la langue française, à en juger par ceux qui sont trop souvent délégués par le Canada, auprès de notre ancienne mère patrie.

Citons encore l'Hon. M. Fortin, avec sa taille herculéenne, sa figure ouverte et intelligente, ses manières affables, ses connaissances générales, son language soigné. Y a-t-il un homme mieux qualifié pour faire une grande impression, auprès d'un gouvernement étranger et cependant, avec l'état colonial, jamais le pays ne pourra mettre à profit ses qualités de haute valeur.

Bien plus ! je suis sûr que ces messieurs et bien d'autres encore, qu'il serait trop long de nommer, ne se doutent même pas de leur haute valeur et qu'interrogés à ce sujet, ils seraient les premiers à déclarer que comme peuple nous devons rester toujours sous la tutelle de l'Angleterre, condamnés de toute éternité à subir le lien colonial.

La Torpeur Actuelle.

Et c'est là la preuve la plus convainquante de la torpeur dans laquelle nous sommes tombés. Sans aspirations pour l'avenir, sans aucun des droits et privilèges des nations libres, notre jeunesse se dit avec raison qu'elle en saura toujours assez, pour le rôle qu'elle est appelée à jouer. Les hommes murs, ayant des loisirs, encombrent les clubs, voués aux plaisirs inoffensifs des cartes, de la pipe et des rafraichissements, cette trilogie de l'existence nationale. Hors de là plus rien ! Et on s'étonne que le niveau général baisse, que nos parlements se dépeuplent d'hommes marquants, que la fortune publique souffre, que nous perdions de plus en plus notre influence dans les conseils de la nation ?

Il ne saurait cependant en être autrement, lorsque les classes dirigeantes perdent tout sentiment de leur dignité, lorsqu'elles renoncent aux plus chères libertés, lorsqu'elles n'ont pas l'énergie de briser les liens qui les tiennent dans un asservissement honteux et fatal pour la prospérité du pays.

Si nous voulons voir revivre les beaux jours de la vie parlementaire, il faut que nos jeunes députés, sans peur et sans re-

proches, s'attaquent hardiment aux abus du système colonial. On n'atteint pas aux sommités de la politique par les chemins détournés et creux du servilisme ou de l'hypocrisie.

Les paroles cauteleuses et mesurées du député lâcheur ne conviennent pas aux allures libres et hardies de l'orateur convaincu. Le baillon, qui a été trop longtemps de mode dans la presse et dans les parlements du pays, à fait son temps, et le peuple, mourant de faim, sous le régime colonial, attend autre chose de ses représentants que des promesses en l'air, sans le moindre espoir de réalisation. Ce n'est pas lorsqu'il meurt de faim qu'il peut attendre la bonne volonté du gouvernement impérial, lorsque ses représentants ont en mains un remède immédiat à la détresse générale et à la ruine inexorable qui s'est emparée du pays.

Conclusion.

Les hommes d'action, sans distinction de parti, désireux de sauver de la ruine ce qu'il reste de la fortune publique, doivent donc, sans retard, convoquer des assemblées publiques, dans toutes les parties du pays, discuter la situation et adresser, aux législatures locales et fédérales, des Requêtes, demandant immédiatement l'indépendance commerciale et politique. Ces requêtes soumises à un comité spécial, dans chaque législature, serviront de bâse à une adresse, à Sa Majesté la Reine Victoria, exposant la nécessité où se trouve aujourd'hui la Puissance du Canada, dans son intérêt comme dans celui du gouvernement impérial, de demander tous les droits et priviléges d'une nation libre et indépendante ; comme suit :

Considérant : 1. Que les industries agricoles, manufacturières et commerciales sont arrivées à une période d'extrême détresse dans toute la Puissance du Canada.

2. Que les capitaux immenses, placés dans nos chemins de fer, nos canaux, nos propriétés et nos institutions financières sont gravement compromis.

3. Que la ruine générale doit être attribuée principalement à l'exclusion systématique de nos produits des marchés européens.

4. Que cette exclusion ne saurait disparaître que par des traités de commerce, entre le Canada et les nations Européennes.

5. Que le droit de faire des traités est incompatible avec notre position coloniale sous la suprématie du gouvernement impérial.

6. Que le droit absolu de régler elle-même ses relations commerciales, avec les autres pays, peut seul assurer la prospérité agricole, manufacturière et commerciale de la Puissance du Canada.

7. Qu'il n'est pas plus dans l'intérêt de l'Empire que dans celui de la Colonie de laisser le peuple canadien plus longtemps sous un régime nécessairement ruineux et sans issue.

Les soussignés, sénateurs, députés, banquiers, marchands, manufacturiers, agriculteurs, industriels, hommes de profession et autres, prient Son Excellence le Gouverneur-Général, le Sénat et les Communes de la Puissance du Canada de vouloir bien :

1. Prendre en sérieuse considération la situation désastreuse dans laquelle se trouve le pays, sous le régime colonial.

2. Présenter une humble et loyale adresse à sa Gracieuse Majesté la Reine Victoria, exposant que, dans l'intérêt de l'Empire aussi bien que pour assurer l'existence de la Puissance du Canada, il est urgent que la Confédération des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord jouisse immédiatement de tous les droits et priviléges d'un peuple libre et d'une nation indépendante.

Les soussignés et leurs concitoyens, devenus plus tard un grand peuple, rivalisant de puissance, de progrès et de prospérité avec leurs voisins des Etats-Unis, garderont une éternelle reconnaissance au gouvernement impérial, pour avoir donné son concours intelligent à l'œuvre nationale, de haute politique, de l'émancipation nécessaire et immédiate de ses colons d'Amérique.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

rchés euro-

rait dispa-
nerce, entre
ennes.
traités est
n coloniale
nent impé-

elle-même
les autres
é agricole,
e la Puis-

intérêt de
olonie de
longtemps
uineux et

ités, ban-
s, agricul-
fession et
Gouver-
munes de
oir bien :
ration la
se trouve

le adresse
Victoria,
l'Empire
tence de
gent que
l'Améri-
mmédia-
éges d'un
pendante.
citoyens,
uple, ri-
de pros-
ats-Unis,
ance au
r donné
e natio-
nancipa-
s colons

ront de